

Vérification diligente ...

Par Lisane Dostie, Avocate et Médiatrice

Administratrice de sociétés certifiée (ASC), Administrateur Agréé (Adm.A)

Présidente **d'ISALégal, cabinet spécialisé en gouvernance et en formation**

Comment et pourquoi effectuer une vérification diligente avant de rejoindre un C.A. ?

Rejoindre un C.A. est un événement important dans une vie professionnelle. Sans que vous vous en aperceviez, il vous transformera, il vous fera progresser et vous permettra de développer des habiletés que votre emploi ne pourra probablement pas vous offrir.

Votre premier C.A. ne sera pas, espérons-le, votre dernier !

Alors, comment choisir, comment débiter votre recherche vers cette quête de nouveaux défis ?

Vous n'oserez jamais acheter une maison sans procéder à une inspection alors avant de rejoindre un C.A., assurez-vous que tout est en ordre : santé financière, bonne réputation, profils de vos futurs collègues, saine gouvernance et assurez-vous d'être en harmonie avec la mission, la vision et les valeurs de l'organisation. Il est plus facile de décider de ne pas rejoindre un C.A., que de démissionner après quelques mois parce que cette aventure ne répond pas à vos attentes.

Un peu d'introspection ...



Qu'est-ce qui vous anime, vous allume, vous motive ? À quelle cause vous identifiez-vous et pourquoi ? Analysez les organisations et missions qui vous parlent, qui vous donnent le goût de « faire une différence ».

Souhaitez-vous intégrer le C.A. d'une petite ou d'une moyenne organisation ; avec rayonnement local, régional, provincial ou national ? Cette organisation devra-t-elle être plutôt neutre ou revendicatrice et très présente dans l'actualité ? Si le défi ne vous fait pas peur – foncez, mais soyez prudent.e et faites votre analyse de risques.

Combien de temps souhaitez-vous consacrer à cette nouvelle implication et comment souhaitez-vous vous impliquer – temps, contribution financière, réalisation de certains projets, coordination de quelques activités ? Comment pouvez-vous contribuer à cette cause – siéger au C.A. est-elle la meilleure façon pour vous de vous engager ? Si vous répondez OUI, passons à l'étape suivante !

A large rectangular frame containing ten horizontal lines for writing answers.

Qu'est-ce qui vous distingue – analysez vos expertises



Quelles sont les expertises, expériences et habiletés qui me permettront de joindre ce C.A. ?

Qu'est-ce qui me distingue des autres membres au C.A. que j'ai identifié ?

Mon expertise est-elle complémentaire à celle des personnes déjà en place ?

Faites vos devoirs

Informez-vous sur les personnes qui siègent à ce C.A., analysez le taux de roulement des membres et la diversité de ce C.A., depuis combien de temps l'organisme existe-t-il, quelle est sa réputation... À l'heure d'internet, c'est presque un jeu d'enfant de valider ces informations, pensez aussi à utiliser votre réseau pour vérifier ces dernières.

Qui assure la direction de l'organisme, depuis combien de temps, quelles sont les principales parties prenantes, comment fonctionne leur financement, etc. ?

Qui détient le pouvoir de recommandation pour combler une vacance au C.A. – Y a-t-il un processus de cooptation ou devez-vous passer au vote par les membres ? Si c'est le cas, vous devez peut-être devenir membre pour initier tout processus.

D'après vos informations, le C.A. intervient-il au niveau stratégique et/ou simplement technique et opérationnel ?

**Pensez-vous pouvoir apporter une plus-value à cette organisation ?
Ou simplement un apport technique et opérationnel ?**

Il est aussi intéressant de vérifier si cette organisation a fait l'objet de poursuites et de valider les résultats.

Le secret ...



Préparez-vous avant de contacter la direction générale ou la présidence du C.A.

Voici quelques questions qui pourraient vous être posées afin de valider si vous êtes LE ou LA candidate pour ce C.A. :

Pourquoi voulez-vous siéger à notre C.A. ?

Parlez-moi de votre cheminement de carrière et de vos champs d'expertise.

Comment pensez-vous ajouter de la valeur à notre C.A. actuel ?

Avez-vous de l'expérience dans notre domaine d'intervention ?

Siégez-vous déjà au sein d'un C.A., si oui ... que diraient vos collègues de vous ?

Combien de temps souhaitez-vous consacrer à notre organisation ?

Aimeriez-vous siéger à un de nos comités, si oui, lequel ?

Parlez-moi de votre style de leadership ?

Quand pouvons-nous vous rencontrer pour poursuivre cette discussion ?

Si le processus est initié par un dépôt de candidature, inspirez-vous de ces thématiques pour rédiger votre texte de mise en candidature.

On vous contacte !

Bien qu'il soit flatteur de se faire approcher pour rejoindre un C.A., la prudence est toujours de mise. Si vous êtes contacté.e par la présidence du C.A., par un des membres ou par la direction générale pour valider votre intérêt à siéger au sein du conseil, ne dites pas OUI immédiatement, analysez l'organisation, posez des questions et procédez tout de même à votre vérification diligente avant d'accepter. Si la demande vient d'une personne de confiance, votre analyse sera peut-être moins fastidieuse, mais prenez tout de même le temps de vous faire une tête et assurez-vous que vous acceptez ce défi pour les bonnes raisons et non sous la pression. Rappelez-vous que vous devrez « livrer la marchandise ».

Voici quelques pistes pour vous guider dans ce genre d'entrevue :

- Pourquoi souhaitez-vous ajouter un administrateur.trice à votre C.A. ?
- Pourquoi moi, que pensez-vous que je puisse vous apporter ?
- Est-ce que je remplace quelqu'un, si oui, pourquoi cette personne a quitté ?
- Parlez-moi de votre organisation.
- Parlez-moi de votre C.A. et du profil de vos administrateur.trice.s.
- Comment fonctionne votre processus de recrutement ?
- Quelle est votre dynamique de travail au sein du C.A. ?
- Qu'est-ce qu'une saine gouvernance pour vous ?
- Avez-vous des comités, si oui, lesquels ?
- Y a-t-il un comité exécutif, si oui quel est son rôle ?
- Êtes-vous en équilibre budgétaire et quel est l'ordre de grandeur de votre budget ?
- Quelles sont vos attentes face à ma contribution ?
- Y a-t-il de la collecte de fonds à faire ?
- Avez-vous une police d'assurance responsabilité civile pour les dirigeant.e.s et administrateur.trice.s ?
- Y a-t-il déjà eu des poursuites et quel a été le résultat de ces poursuites ?
- Quelle serait la prochaine étape ?

OSEZ, SOYEZ AUDACIEUX.SES !

Faites connaître votre intérêt à rejoindre un C.A., dans le pire des cas, votre candidature ne sera pas sélectionnée ... cette année ... mais peut-être l'an prochain ! Vous aurez manifesté votre intérêt à rejoindre un C.A., qui sait, les gens que vous aurez rencontrés dans ce processus pourraient devenir ambassadeurs pour vous et vous référer à leurs réseaux.

Patience

Il est fort possible que vous deviez refaire plusieurs fois ce processus, ne désespérez pas, cela viendra, la patience est une vertu. Dites-vous que vous semez pour demain !

Références

www.isalegal.com

Retrouvez les meilleures pratiques en gouvernance dans le coffre à outils de Béatrice disponible sur: isalegal.com/boutique



- ldostie@isalegal.com
- Lisane Dostie, Avocate, Médiatrice Acc., ASC, Adm.A.

« Le contenu de cette fiche thématique ne constitue pas une opinion juridique et doit être utilisé comme outil de travail afin de guider les administrateurs dans la mise en place de bonnes pratiques en matière de gouvernance. Nous vous invitons à faire circuler cette fiche et à la reproduire, nous vous remercions de bien vouloir garder le texte intégral, de laisser le nom des auteurs, ainsi que des partenaires qui mettent gracieusement ce contenu à votre disposition. »

Concertation Montréal (CMTL)

425, Boul. de Maisonneuve Ouest # 1100
Montréal (Qc), H3A 3G5
Téléphone | 514 842 2400
Courriel | leadership@concertationmtl.ca